

Bulletin et logiciel BAAC

Afrique francophone subsaharienne

Dans le cadre de la mission d'appui à la mise en place de politiques de sécurité routière en Afrique francophone subsaharienne, confiée à l'Isted par le ministère des Affaires étrangères depuis 1994, un système de recensement des accidents corporels, « BAAC » (Bulletin d'analyse des accidents corporels de la circulation routière), a été élaboré.

Ce programme a reçu le support du ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer (Direction de la sécurité et de la circulation routières – DSCR) et de son réseau scientifique et technique : Cete (Centres d'études techniques de l'équipement), Certu (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques).

Le système de recensement, basé sur une fiche saisie sur papier et un logiciel d'exploitation, est mis gratuitement à la disposition des pays qui en font la demande. Ce système permet la collecte et la saisie d'une série d'informations relatives aux accidents corporels (lieu, type de véhicule, âge du conducteur, etc.). Une analyse précise de l'accidentologie peut ainsi être faite en vue de définir des politiques de sécurité routière adaptées.

À l'origine centrée sur un pays pilote, le Sénégal, cette action s'est progressivement étendue à d'autres pays de la sous région : Mali, Bénin, Burkina Faso, Guinée.

Les recommandations émises lors des ateliers régionaux BAAC – Dakar (Sénégal), 20-24 novembre 2000 ; Ouagadougou (Burkina Faso), 24-27 juin 2002 – ont permis de faire évoluer la fiche et le logiciel pour une utilisation plus aisée.

Il est également apparu important de faciliter les échanges entre les utilisateurs du BAAC, d'améliorer la circulation des informations et de mettre en commun des bonnes pratiques et des idées innovantes. Cette réflexion a abouti à la création du **Club des utilisateurs du BAAC**, à l'occasion de la réunion du groupe de travail des DTT, Conakry (Guinée), 27-29 novembre 2003.